

## La MRC d’Abitibi-Ouest dévoile un programme d’art mural

**La Sarre, jeudi le 20 mai 2021** – La MRC d’Abitibi-Ouest est heureuse d’annoncer la mise sur pied d’un programme d’art mural afin de mettre en lumière nos artistes tout en embellissant certains espaces. Un montant de 10 000 dollars est disponible pour la réalisation de projets.

Le programme d’art mural vise la réalisation de murales extérieures visibles, créatives et liées à leur contexte sur le territoire de la MRC d’Abitibi-Ouest. Les projets proposés doivent être réalisés dans les municipalités autres que sur le territoire de la ville de La Sarre car celle-ci aura son propre programme de soutien financier.

La réalisation d’une œuvre murale doit impliquer les citoyens, entreprises, organismes ou institutions locales autour d’un projet culturel commun. Le projet doit inclure de la médiation culturelle, donc permettre des situations d’échange et de rencontre entre les artistes et les citoyens, afin que ces derniers deviennent acteurs du projet.

«Je suis très fier de dévoiler ce nouveau programme destinés aux artistes. Avec leur créativité, leur talent et leur touche magique, nos artistes feront bien plus qu’embellir notre territoire, ils amélioreront aussi notre qualité de vie. Car oui, l’art c’est la vie! L’habitation dynamique d’un territoire c’est aussi l’appropriation des lieux par les citoyens. Dans ce cas-ci, ce sont les artistes qui nous font un cadeau», mentionne monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

Pour plus de renseignements et connaître les critères d’admissibilité, les personnes intéressées sont invitées à consulter la section financement du site web du Service développement de la MRC d’Abitibi-Ouest au : <https://developpement.mrcao.qc.ca/fr/programme-d-art-mural>.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.